

LE PETIT JOURNAL DE SAINT-SALVADOUR

Numéro 14 - juillet 2023

Bonjour à toutes et à tous,

Ce deuxième trimestre aura vu un grand chamboulement dans le personnel municipal.

C'est tout d'abord Thibault MARTHON qui a rejoint le Syndicat des Eaux à plein temps. Mais nous continuerons à le voir intervenir sur la commune : travaux, entretien, relevé des compteurs. Merci à lui pour son implication sans faille au service de notre commune.

Puis c'est Marinette POUPARD, secrétaire de mairie, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis 2007, qui n'a jamais eu recours à ses compétences ? L'équipe municipale avait imaginé célébrer ces 16 années au service de la commune en organisant une cérémonie, en invitant l'ensemble des élus qui ont travaillé avec elle, ainsi que les associations de la commune. Mais, fidèle à sa légendaire discrétion, Marinette a décliné cette proposition. Seule une manifestation confidentielle s'est déroulée à l'issue de son dernier conseil municipal, en présence des élus actuels et de ses collègues. Un immense merci et une excellente retraite à vous, chère Marinette !!!

Au revoir Thibault et Marinette : bonjour Justin et Hélène !!!



Le 17 avril, Justin GOUTTE a pris son poste d'adjoint technique à mi-temps, un mardi sur deux, le mercredi et le jeudi. Le voilà déjà bien impliqué dans les activités d'entretien, encore plus nombreuses cette année en raison des caprices climatiques.



Le 1^{er} juin, c'est Hélène REYNIER qui nous a rejoints, pour travailler en doublon avec Marinette jusqu'au 10 juin. Depuis le mardi 13, et forte de plusieurs années d'expérience, la voilà seule aux commandes du secrétariat de mairie. A n'en pas douter, elle saura vous accueillir avec bonne humeur et compétence.

Bienvenue donc à nos deux nouveaux agents.

Passez un bel été : et surtout portez-vous bien !!!

Très cordialement
Votre Maire
Pierre-Marie CAPY



Compte rendu du conseil municipal du mardi 11 avril à 18h30

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique, WENZ Delphine.

MM. CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, ACCOU Maxime, BIZET Gérard.

Excusés

M. DEBRET Guillaume donne pouvoir à Mme COURTOIS Audrey.

M. FUENTES David donne pouvoir à M. CAPY Pierre Marie.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la séance précédente du 28 mars 2023.

DELIBERATIONS :

MEDECINE PRÉVENTIVE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les collectivités territoriales et les établissements publics doivent disposer pour leurs agents, titulaires ou non, d'un service de médecine préventive soit en créant leur propre service, soit en adhérant aux services de santé au travail interentreprises ou assimilés, à un service commun à plusieurs employeurs publics, ou au service créé par le centre de gestion en vertu des articles L812-3 à L812-5 du Code Général de la Fonction Publique.

Le Centre de Gestion de la Corrèze (CDG 19) a souhaité conventionner avec les services de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19).

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal d'adhérer à ce service pour l'ensemble de son personnel et de l'autoriser à signer avec le CDG 19 la convention qui en régit les modalités.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX DÉPENSES DE LA FDEE 19 POUR L'ANNÉE 2023

Le Comité Syndical de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE 19) a demandé à la commune une participation de 1 686.78 € au titre de l'année 2023.

En application de l'article L5212.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise en recouvrement de cette contribution ne peut être poursuivie que si le Conseil Municipal, obligatoirement consulté, ne s'y est pas opposé en affectant d'autres ressources au paiement de sa quote-part.

En conséquence, le conseil municipal est invité à délibérer :

- afin d'accepter la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la contribution fixée par la FDEE 19 (participation fiscalisée).
- ou d'opter pour l'inscription au budget de cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la contribution fixée par la FDEE 19 (participation fiscalisée).

* * * *

Compte rendu du conseil municipal du dimanche 30 avril à 9h30

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, WENZ Delphine.

MM. CAPY Pierre-Marie, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusés :

M. ACCOU Maxime donne pouvoir à M. CAPY Pierre Marie.

Mme JEGO Stéphanie donne pouvoir à M. FUENTES David.

Mme MAGNAUDEIX Chrystelle donne pouvoir à M. BIZET Gérard.

Mme SENECHAL Dominique donne pouvoir à Mme WENZ Delphine.

Secrétaire de séance : M. FUENTES David.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 11 avril 2023.

DÉLIBÉRATIONS

ACHAT D'UNE MINI-PELLE

Monsieur le Maire revient sur le projet d'acquisition d'une mini-pelle, évoquée lors de l'élaboration du budget primitif. La société MNS (Ussac) propose une mini-pelle d'occasion, pour un montant de 38 400 € TTC.

Gérard BIZET intervient pour signaler qu'il s'agit d'une dépense importante et qu'il y aura obligatoirement des frais pour acheter une remorque et assurer l'entretien.

Monsieur le Maire indique que le matériel n'a que 1 500 heures d'utilisation. Certains conseillers confirment que c'est peu. Il précise également que la commune a économisé en fonctionnement, depuis le début du mandat, davantage que le coût de cette mini-pelle.

Delphine WENZ relance la question sur le déplacement de l'engin.

Il est expliqué que la mini-pelle est sur chenillettes en plastique, donc pas besoin de remorque et que ces chenillettes n'abîmeront pas les voies.

La commune étudiera la possibilité de proposer les services de la mini-pelle aux habitants et aux autres communes. L'appareil serait loué avec le chauffeur.

Accord du conseil municipal : 9 voix pour et 2 voix contre.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Habituellement la subvention attribuée est de 1 000 €.

En accord avec les associations, la subvention pour cette année sera de 500 € en contrepartie de l'achat d'une autolaveuse pour la salle polyvalente, son usage étant réservé à la commune et aux associations.

En conséquence, l'association « Détente et Amitié » qui a sollicité la commune à ce sujet, se voit donc attribuer la somme de 500 €.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette subvention.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

SÉJOUR LINGUISTIQUE

Les enfants de la commune qui sont partis en Espagne ont envoyé une carte postale de remerciements.

La subvention communale sera versée aux familles qui en ont fait la demande, sans attendre de connaître le montant versé par le Département de la Corrèze afin de réduire le délai d'attente de ce versement.

FACTURES PRIMAGAZ

Les factures reçues ne correspondent toujours pas aux tarifs négociés avec le fournisseur depuis le 21 mai 2022.

Ces dernières ne sont donc pas payées depuis un an.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Il s'agit d'un outil que doit mettre en place la commune, permettant de faire face à des situations très diverses nécessitant une réaction rapide : accidents (de la circulation ou incendie...), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations, neige...), problèmes sanitaires (épidémies, canicule...).

Pour ce faire, une visioconférence destinée à faciliter sa mise en oeuvre a eu lieu jeudi 27 avril. La deuxième est fixée au mardi 2 mai.

QUESTIONS DIVERSES

CONCERT LE 1^{er} JUILLET 2023

Le conservatoire de musique de Tulle organise avec les élèves plusieurs concerts dans différentes communes de la Corrèze. A cette occasion, la commune accueillera une trentaine d'enfants pour un concert d'instruments à cordes.

La mairie fournira les repas et aidera à l'organisation.

CONCERT FIN AOÛT

L'association des Amis du Festival de la Gente vient de se créer dans le but de proposer des concerts de musique classique.

Elle organisera l'été prochain plusieurs concerts sur Seilhac et a sollicité la commune de Saint-Salvador pour réaliser un concert dans l'église.

La commune mettra donc l'église à disposition et offrira une aide logistique.

* * * *

Compte rendu du conseil municipal du mardi 30 mai à 19 h

Présents :

Mmes COURTOIS Audrey, WENZ Delphine, MAGNAUDEIX Chrystelle, SENECHAL Dominique.
MM. CAPY Pierre-Marie, BIZET Gérard, DEBRET Guillaume, FUENTES David, LEYRAT Franck.

Excusés

M. ACCOU Maxime donne pouvoir à M. CAPY Pierre Marie.
Mme JEGO Stéphanie donne pouvoir à M. FUENTES David.

Secrétaire de séance : Mme MAGNAUDEIX Chrystelle.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la séance précédente du 30 avril 2023.

DÉLIBÉRATIONS

PLAN D'EAU

Décision modificative : 3600 € sont transférés de la ligne budgétaire « voirie » à la ligne budgétaire « travaux plan d'eau ».

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

ÉCOLE DE CHAMBOULIVE

Une somme de 100 € a été attribuée pour le projet pédagogique Afrique prévu du 12 au 16 Juin 2023.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE BOUCLIER ÉNERGETIQUE

Le Conseil Départemental propose aux collectivités la constitution d'un groupement de commande pour des prestations liées à la production d'énergies renouvelables.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

CONTRAT DE CONTRACTUALISATION 2023-2025

Le Conseil Départemental a approuvé le contrat de solidarité communal 2023-2025 (aide aux communes pour divers projets) : pour la commune, cela concerne notamment la voirie, la réhabilitation de l'ancienne poste et le projet Paucard.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

RÉGULARISATION DES EMPLOIS DE AURELIEN RENÉ ET MURIELLE ÉPÈCHE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (SUITE)

Deux séances de formation ont eu lieu les 27 avril et 2 mai 2023 afin de préparer ce document. La prochaine étape consiste en la rédaction définitive, avec la mise en place d'une cellule de crise. Il sera opportun d'établir une liste de bénévoles susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

SECRETARIAT DE MAIRIE

A compter du 1^{er} juin Hélène REYNIER arrivera par mutation et travaillera en binôme avec Marinette POUPARD jusqu'au 10 juin, pour ensuite occuper le poste à raison de 28 heures par semaine.

Le temps de travail ayant été réduit, il y a donc lieu de définir les nouveaux horaires à appliquer à compter du 13 juin 2023.

PROJET PAUCARD

Le 27 Juin prochain à 18h30 se déroulera le Comité de Pilotage organisé conjointement par la commune et le C.R.M.T.

Tous les organismes (Etat, Région, Département, Tulle Agglo) ont été conviés ainsi qu'une représentante du musée Cécile Sabourdy de Vicq/Breuil. Ce comité de pilotage est ouvert à l'ensemble des élus.

Chaque conseiller donne un premier regard sur ce projet. Le conseil municipal décidera en dernier recours de sa finalisation.

CHEMINS DE RANDONNÉE

La commission « tourisme patrimoine » de la commune a travaillé sur le tracé de deux chemins de randonnée :

- 1) chemin « du chevreuil » de 7,2 km.
- 2) chemin « du hérisson » de 5,6 km.

Des devis ont été demandés pour la pose de poteaux et panneaux indicateurs.

QUESTIONS DIVERSES

RANDO DES FOURS

Le 10 juin prochain, deux circuits de randonnée sont prévus : 8 et 15 km. Les fours utilisés sont ceux de la Servantie, la Borie, Cazillac et Meneyrol.

POINT SUR LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

Le 13 juin 2023 à 18h30 aura lieu une réunion avec les associations de la commune pour faire le point sur les manifestations de l'été.

CONVENTION POUR LA PROTECTION INCENDIE

Une convention a été signée avec deux propriétaires d'étangs, M. André SOULIER et Mme PALASSET. En cas d'incendie les pompiers pourraient se ravitailler en eau.

PLANTATION D'ARBRES

Guillaume DEBRET propose que chaque conseiller plante un arbre le 11 novembre prochain. Il est mandaté pour voir les modalités et les endroits à choisir pour ces plantations.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Le nettoyage du terrain de pétanque est à prévoir.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE LA TRAGÉDIE DE LA SERVANTIE :

Le dimanche 30 avril s'est déroulée, sur la place de la Liberté, la cérémonie en hommage aux victimes de l'attaque par l'armée nazie du camp de maquis de la Servantie.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs associations d'anciens combattants et résistants, ainsi que d'un public nombreux.

A noter également la présence des enfants de deux rescapés : les familles FAUCHER et BALAGE.

Monsieur le Maire a tout d'abord remercié les participants en évoquant le devoir de mémoire : devoir de mémoire envers cette tragédie locale du 3 mai 1944 (4 morts, 11 déportés dont 7 ne reviendront pas des camps de la mort), devoir de mémoire également suite à la disparition des 2 derniers rescapés du massacre d'Oradour sur Glane : André DESOURTEAUX et Robert HEBRAS. Ce devoir de mémoire fait écho à la douloureuse actualité de la guerre en Ukraine.

Les deux adjoints ont ensuite déposé une gerbe, puis une minute de silence a été respectée.

La deuxième intervention était celle de Roger LISSAC, qui a relu un texte très émouvant rédigé par l'un des 4 rescapés, Dédé FAUCHER : la fatigue liée à une action harassante le 1^{er} mai, le sommeil qui gagne tout le monde, les aboiements de leur chien, l'attaque de l'ennemi, le bruit des balles, la fuite pieds nus, laissant derrière eux leurs camarades tombés sous les balles ou faits prisonniers.

Ces deux interventions ont été ponctuées par le chant des partisans et l'hymne national interprétés par le groupe « les compagnons de la joie au village ».

Puis la cérémonie s'est poursuivie par un hommage sur la sépulture de Tatiko WERULHACHVILY, résistant Géorgien, hommage ponctué de chants et de lecture d'un poème rédigé par Antoine PAUCARD.

Enfin, un vin d'honneur à la mairie a clôturé cet intense moment du souvenir.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Plus de soixante personnes s'étaient rassemblées autour du monument aux morts. Après quelques propos introductifs de Monsieur le Maire, Audrey COURTOIS et Franck LEYRAT ont lu respectivement l'ordre de capitulation du Général DELATTRE DE TASSIGNY puis un message de l'UFAC, suivis du message ministériel lu par le jeune Evan RAMADA.

Puis ce fut l'appel aux morts, effectué par Maxime ACCOU et Chrystelle MAGNAUDEIX, suivi de la minute de silence et de l'hymne national. Cette cérémonie s'est conclue par un vin d'honneur. Merci aux participants et à nos fidèles porte-drapeaux, Henri ROUME et Raymond SIMON.



INFOS EN VRAC

LOTO: dimanche 2 avril

Organisé par l'association « Saint-Salvador animation ».

La salle polyvalente était presque trop petite pour accueillir les très nombreux participants à cette manifestation : en effet une grosse centaine de personnes est venue défier le hasard. Les parties étaient dotées de nombreux lots de valeur. Les organisateurs proposaient également un goûter : crêpes, gaufres, boissons chaudes et froides.

Encore une remarquable manifestation !!!



MARCHÉ DE PRINTEMPS : jeudi 4 mai

Organisé par l'association «Le p'tit marché ».

La salle polyvalente et ses alentours étaient copieusement garnis en cette fin de journée. Environ 40 exposants et producteurs : plantes diverses, fruits de saison accompagnaient nos fidèles producteurs du jeudi.

Plus de 200 personnes sont venues faire leurs achats, et beaucoup sont reparties repiquer rapidement les emplettes destinées à meubler les potagers.

A noter cette année une initiative originale : une tombola était organisée, agrémentée de nombreux lots offerts par les exposants.



RANDO DES FOURS : samedi 10 juin

Organisée conjointement par les associations « Détente et Amitié », « Le p'tit marché » et la société de chasse.

98 marcheurs ont arpenté les 2 circuits qui étaient au programme au départ de la salle des fêtes : 8 ou 15 kilomètres.

Chacun a pu découvrir des chemins de randonnées de la commune et croiser les bénévoles qui tenaient les points de ravitaillement ou qui faisaient cuire dans les fours les plats faits maison (2 fours pour les 8 km, 4 fours pour les 15 km).



La matinée s'est terminée par le repas où 130 privilégiés ont pu apprécier les produits cuits dans les fours : au menu de la terrine et du pain, de la tarte au maroilles, du pâté de pommes de terre, de la tarte aux pommes.



FEU DE LA SAINT JEAN : samedi 24 juin

Organisé par l'association « Saint-Salvador animation ».

C'est à présent une manifestation habituelle sur notre commune. Le beau temps étant enfin de retour, les organisateurs avaient installé friteuse et planchas pour préparer des grillades, qui ont permis de régaler plus de 100 convives.

A la nuit tombée, les fagots ont été allumés et les flammes ont éclairé les visages des participants, puis les enfants, nombreux et joyeux, ont sauté le feu, comme le veut la tradition.

Ces moments de convivialité sont toujours aussi agréables.



TERRITOIRE EN CONCERT: samedi 1er juillet



Le samedi 1^{er} juillet, Territoire en concert, manifestation organisée conjointement par le conservatoire et Tulle Agglo, faisait étape à Saint-Salvador. C'était le septième et dernier concert de cette année intitulé « cordes en fête ».

Une quarantaine d'artistes, enfants et adultes sont arrivés dès le matin pour s'installer et répéter dans l'église et la salle polyvalente. Un repas, préparé par des élus, leur a été servi à midi, moment de convivialité apprécié des participants.

Puis à 14h30, le concert a débuté à l'église : les artistes se sont produits pendant environ deux heures devant une bonne centaine de spectateurs enchantés par la prestation des musiciens, dont certains, âgés de moins de 10 ans, font déjà preuve d'une belle virtuosité.



Bon à savoir

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

JOURS	MATIN	APRÈS - MIDI
MARDI	9h – 12h	14h – 17h
MERCREDI	9h – 12h	FERMÉE
JEUDI	9h – 12h	14h – 17 h
VENDREDI	9h – 12h	14h – 16h30
SAMEDI	9h – 12h	FERMÉE

Rappel des horaires d'ouverture de l'agence postale communale :

JOURS	MATIN
MARDI au VENDREDI	10h30 – 12h30
SAMEDI	9h – 12h

Pour information ces nouveaux horaires sont affichés à l'entrée de la mairie et également consultables sur le site internet de la commune.

Congés d'été : du 18 juillet au 1er août inclus, la mairie sera fermée. Un accueil sera assuré aux heures d'ouverture de l'agence postale. En cas d'urgence appeler le 06 08 00 20 48.

Le saviez-vous ?

Ah, les chenilles ! Quand elles pullulent sur nos choux (« Piérides »), quand elles mettent à mal nos grands pins (« Processionnaires »), quand elles attaquent les buis dans nos jardins ou dans les bois (« Pyrales »), nous souhaiterions qu'elles disparaissent définitivement !

Mais toute chenille donne un papillon, et tout papillon est issu d'une chenille.

La chenille a un défi : survivre ! Elle doit d'abord se nourrir abondamment, souvent sur une plante-hôte, spécifique à chaque papillon (le plantain pour le « Mélitée du plantain ») et aussi se défendre des prédateurs nombreux : oiseaux, reptiles, araignées, insectes... Pour cela, plusieurs stratégies : se protéger dans une toile de soie (chenilles au premier stade), présenter des poils urticants ou non, jouer avec le mimétisme (la chenille du « Grand Mars changeant » se déguise en limace, avec des cornes), ou porter des couleurs criardes, pour signaler sa toxicité.


La chenille du Machaon bat les records : au premier stade, elle ressemble à une fiente d'oiseau, puis elle arbore des couleurs vertes et orange fluo, et enfin, en cas de danger, elle se dresse et émet une odeur nauséabonde !


Agenda

Samedi 22 juillet : concours de pétanque organisé par l'association détente et amitié.

Jedi 17 août : accueil de nos amis d'Hilpoltstein au P'tit marché, dans le cadre du comité de jumelage.

Week end des 19 et 20 août : fête annuelle organisée par Saint-Salvador animation.

 **Samedi 19, au plan d'eau :**
Concours de pétanque
Repas champêtre
Feu d'artifice (offert par la commune)

 **Dimanche 20, au plan d'eau:**
Vide grenier
Marche de la St Roch organisée par Détente et Amitié
Repas salle polyvalente

Samedi 26 août à 20h : festival de le Gente. Le groupe VIPHONIX sera en concert à l'église.
Informations et réservation sur le site <https://festivaldelagente.com>